



*La Mini Lettre*  
*1/15 juin 2015*  
*La lettre des centres de vacances du Vercors*

## RENCONTRES

- **La laïcité dans les structures associatives**

Dans le cadre du Fonds commun pour la formation des bénévoles, le CRLCAFF Rhône-Alpes et l'URFOL organisent conjointement la formation « **La laïcité dans les structures associatives** ». A destination des salarié-e-s et bénévoles des associations départementales et locales, cette formation gratuite a pour objectif de permettre aux responsables d'association de mettre en place un cadre pour faire vivre la laïcité dans leur structure.

Organisée sur 2 journées, le **jeudi 11 juin** et le **vendredi 30 octobre** 2015, cette formation aura lieu dans les locaux de l'URFOL, au 36 avenue du Général de Gaulle, 69300 Caluire.

Pour toute demande de renseignements complémentaires, merci de vous adresser à Florence RHODE (Coordinatrice formation et vie fédérative, URFOL) : [frhode@urfol-ra.org](mailto:frhode@urfol-ra.org) ou 04 78 98 89 81.

- **Les relations entre associations et pouvoirs publics**

Rendez-vous LE 1ER JUILLET à l'auditorium de la Cité du design à Saint Etienne de 14h à 18h. A l'occasion de l'anniversaire de la Loi 1901, Le Mouvement associatif Rhône Alpes invite les associations et collectivités d'Auvergne et Rhône Alpes à échanger sur les nouvelles donnes de leurs relations.

PROGRAMME :

14h-14h30 : Accueil

14h30-16h30 : Conférence : La nouvelle donne des relations entre associations et pouvoirs publics Pourquoi une charte d'engagements réciproques ? Quel intérêt pour les acteurs publics et associatifs et l'animation du territoire ?

Quelle 1ère déclinaison de la loi ESS (Subvention et co-construction des politiques publiques - Circulaire du Premier Ministre) ?

La réforme des territoires, quels impacts pour les relations associations/pouvoirs publics ?

16h30-17h30 : Ateliers d'échanges entre associations et collectivités

17h30-18h00 : Cocktail

Inscription en ligne <<http://goo.gl/forms/GoxIxC02b>>

Nombre de places limitées, merci de confirmer votre présence

- **Fête du Bleu, appel à bénévoles**

Cette année, elle aura lieu les 8 et 9 août à Villard de Lans avec un thème spécial Enfants ! L'ACEV aura sa place et tiendra également le labyrinthe des enfants du Parc du Vercors.

**Nous avons besoin de bénévoles ces deux jours ! Merci de me signaler si des personnes de votre équipe et de votre entourage veulent bien nous donner un coup de main.**

association des Centres de vacances pour enfants en Vercors

Parc naturel régional du Vercors - 255, chemin des Fusillés - 38 250 Lans en Vercors

Téléphone : 06-40-56-72-06

Site Internet : [www.acev-vercors.fr](http://www.acev-vercors.fr)

Mail : [contact@acev-vercors.fr](mailto:contact@acev-vercors.fr)

- **Accompagnement vers l'accessibilité**

L'Ad'Ap permet aux retardataires de se mettre en conformité, dans un délai limité, en présentant un plan de travaux précis accompagné d'un plan de financement garanti. La loi du 11 février 2005 n'est pas remise en cause : tout ERP reste soumis à l'obligation d'accessibilité au 1er janvier 2015. L'Ad'Ap concerne l'ensemble des ERP qui ne sont pas conformes aux conditions d'accessibilité au 31 décembre 2014. Avec l'ordonnance du 27 septembre 2014, ces ERP bénéficient d'un cadre légal pour se mettre en conformité avec la loi et entreprendre les évolutions nécessaires pour se rendre accessibles. Les contraintes et les modalités administratives diffèrent en fonction de la catégorie et de la taille des ERP, du nombre d'établissements et de la complexité de la mise en accessibilité du patrimoine. À noter : à partir du 27 septembre 2015, les ERP qui n'auront pas déposé d'Ad'AP (ou bénéficié d'une prorogation) peuvent être condamnés par le juge à une amende. Pour préparer votre stratégie de mise en accessibilité, et particulièrement dans le cadre de demande de prorogation, n'hésitez pas à échanger avec un interlocuteur départemental : toute démarche volontaire et constructive aura de bonnes probabilités d'être bien accueillie.

Département de l'Isère

Correspondant accessibilité : **M. Jean-**

**Christophe PISTONO**

Téléphone : 04 56 59 43 47

Mail : [ddt-slc-qc@isere.gouv.fr](mailto:ddt-slc-qc@isere.gouv.fr)

Adresse :

Direction Départementale des Territoires  
de l'Isère

7 boulevard Joseph Vallier

BP 45

38040 GRENOBLE cedex

Département de la Drôme

Correspondant accessibilité : **M. Rémy**

**VANSANTVLIET**

Téléphone : 04 81 66 81 09

Mail : [remy.vansantvliet@drome.gouv.fr](mailto:remy.vansantvliet@drome.gouv.fr)

Adresse :

Direction Départementale des Territoires  
de la Drôme

4 Place Laennec

26015 Valence cedex

- **Formations**

**Hébergements touristiques : approches pratiques pour optimiser sa mise en marché**

Dates et lieu : 28 et 29 septembre 2015 à Chambéry

[Programme et inscription "Hébergements touristiques : approches pratiques pour optimiser sa mise en marché"](#)

**Travailler avec les distributeurs sur Internet - OTAs**

***Et conserver sa maîtrise commerciale***

Dates et lieu : 6 octobre 2015 à Chambéry

[Programme et inscription « Travailler avec les distributeurs sur Internet – OTAs](#)

**Convaincre son banquier pour financer son projet**

Dates et lieu : 12 et 13 octobre 2015 à Villefontaine

[Programme et inscription « Convaincre son banquier pour financer son projet »](#)

## Maitriser le cadre juridique de la commercialisation touristique Spécial hébergeurs

Dates et lieu 17 novembre 2015 à Chambéry

[Programme et inscription « Maitriser le cadre juridique de la commercialisation touristique »](#)

## Centres de vacances : répondre aux marchés publics Pour développer sa fréquentation

Dates et lieu 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2015 à Chambéry

[Programme et inscription « Centres de vacances : répondre aux marchés publics »](#)

Pour tous renseignements concernant les conditions de prise en charge, merci de contacter le 04 26 73 32 60 / 04 26 73 31 44

Afin de mieux vous renseigner, il nous serait utile de connaître le nom de l'OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé) auquel vous cotisez.

Votre contact :

**Nathalie Vallier, Tourisme Associatif - Tourisme des Jeunes**

Tél : +33 (0)4 26 73 31 49

Tél portable : 33 (0)6 32 71 59 54

Enfin, l'UNAT Centre organise prochainement **2 formations développement durable :**

- « **Devenir le référent développement durable d'un hébergement touristique** » - 24 septembre 2015 (Le lieu peut changer en fonction du nombre de participants)
- « **Diminuer le gaspillage alimentaire en restauration collective dans les hébergements du tourisme** » - 8 octobre 2015 (Le lieu reste encore à définir – région Centre-Val de Loire)

[Programmes et inscription en ligne](#)

Votre contact :

Laëtitia Danger, Chargée de mission Tourisme durable, Tél : 02 54 78 84 92, Port : 06 62 61 16 69 – [contact.unat.centre@gmail.com](mailto:contact.unat.centre@gmail.com)

- **Trouvez du personnel saisonnier pour cet été**

Vous recherchez encore du personnel pour votre saison d'été?

**Le dispositif Régionale IPM saison** peut vous proposer des CV de jeunes (18-25 ans) Rhônalpins, disponibles et expérimentés prêt à démarrer immédiatement.

Le **dispositif IPM saison** est soutenu par la région Rhône-Alpes et **propose des services gratuits aux employeurs** du secteur du tourisme saisonnier.

**Seul impératif: pouvoir loger son personnel !**

**Votre contact :**

Emilie MICHEL et Carine DORIS, Equipe IPM Isère / plateforme IPM Mobilité Saisonnière

Relais du Père Gaspard - 38520 Bourg d'Oisans

06 49 99 16 52 - 04 76 79 14 43 - 06 07 61 38 25

@ [emichel@plateforme-ipm.fr](mailto:emichel@plateforme-ipm.fr) @ [cdoris@plateforme-ipm.fr](mailto:cdoris@plateforme-ipm.fr) [www.plateforme-ipm.fr](http://www.plateforme-ipm.fr)

- **Vos besoins en alimentation**

Auriez-vous besoin d'une formation, d'information sur:

- Équilibre alimentaire des repas (préciser quels supports est pour vous le plus pratiques: support papier, film, intervenant en directe 1 à 1 dans votre cuisine...)

association des  centres de vacances pour  enfants en Vercors

Parc naturel régional du Vercors - 255, chemin des Fusillés - 38 250 Lans en Vercors

Téléphone : 06-40-56-72-06 Site Internet : [www.acev-vercors.fr](http://www.acev-vercors.fr)

Mail : [contact@acev-vercors.fr](mailto:contact@acev-vercors.fr)

- Élaboration de repas sans viande (quels supports est pour vous le plus pratique...)
- Introduction du bio et/ou du local sans surcoût notables (préciser...)
- Supports d'info pour les enfants (préciser...)
- Trucs et astuces de cuisiniers
- Autres ? Précisez

Merci de me faire parvenir vos besoins. Les identifier, c'est avancer !!

## VIE DE RESEAU

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports a lancé officiellement le 20 avril dernier en Bretagne une campagne de communication sur les colonies de vacances. L'UNAT et la JPA saluent cette initiative et ont rédigé à cette occasion un communiqué de presse commun que vous trouverez en PJ.

Questions à se poser pour les parents, kit de communication pour les organisateurs...

[Plus d'info sur internet ICI](#)

## SUBVENTIONS / AIDES A PROJET

- **Répertoire des financements pour le développement durable**

Chéquier expertise, SPPA, ANCV... Vous souhaitez avoir des informations sur les financements possibles de vos investissements et projets, suivez ce lien :

[http://issuu.com/unathone-alpes/docs/r\\_pertoire\\_des\\_financements\\_dd\\_201](http://issuu.com/unathone-alpes/docs/r_pertoire_des_financements_dd_201)

- **Dispositif Vac Ensemble (ANCV)**

Dispositif expérimental qui a pour objet de rendre visible une offre touristique abordable à **destination essentiellement des familles aux revenus modestes dont le frein au départ est principalement d'ordre culturel.**

"Être tous acteurs responsables de la lutte contre la fracture touristique"

- Dispositif : il se matérialise par un portail réunissant une offre de séjour de qualité au meilleur prix.
- Valeurs: solidarité, engagement, responsabilité, performance.  
Engagement de l'ANCV: mettre en visibilité les offres de séjours, informer les bénéficiaires, évaluer le dispositif.
- Engagement du professionnel: proposer des séjours (à un tarif correspondant à sa meilleure offre sur la période de l'année, d'au moins quatre nuitées, toute l'année et notamment pendant les vacances scolaires), mettre en visibilité l'offre Vac'ensemble, accueillir les bénéficiaires Vac'ensemble.

Renseignements : <http://vacensemble.org/>

**Des questions, envie de faire passer une info ?**

Votre contact : Katherine au 06 40 56 72 06 [contact@acev-vercors.fr](mailto:contact@acev-vercors.fr)

association des Centres de vacances pour enfants en Vercors

Parc naturel régional du Vercors - 255, chemin des Fusillés - 38 250 Lans en Vercors

Téléphone : 06-40-56-72-06 Site Internet : [www.acev-vercors.fr](http://www.acev-vercors.fr)

Mail : [contact@acev-vercors.fr](mailto:contact@acev-vercors.fr)